

La stratégie verte 2021-2025 d'ACTED

Jun 2021



ACTED

Résumé

Ce document présente l'ambition et la stratégie d'ACTED pour lutter contre la dégradation de l'environnement et le changement climatique tout en continuant à répondre aux besoins des plus vulnérables qui sont souvent les plus touchés par ces deux phénomènes. Cette stratégie répond à deux objectifs : 1. Verdir l'organisation, réduire son bilan carbone et son empreinte environnementale au sens large ; et 2. Développer ses programmes liés à la lutte contre le changement climatique et la pollution, et à la préservation de l'environnement.

Cette stratégie « verte » s'inscrit dans le cadre de la vision 3Zéro d'ACTED, dont le but est d'avoir un impact positif sur les problématiques de l'exclusion, du changement climatique et de la pauvreté. Elle s'inscrit également dans le cadre du [Pacte Vert pour l'Europe](#), ACTED étant une organisation européenne, et dans ceux de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable et des Objectifs de Développement Durable (ODD) et leurs cibles. Cette stratégie vise à contribuer aux engagements pris par les États lors de la COP21 pour limiter le réchauffement climatique en deçà de 2°C et si possible 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle, et anticipe les engagements de la COP15 sur la diversité biologique qui aura lieu en 2021 et qui capitalise sur les objectifs d'Aichi en matière de biodiversité.

Grâce à cette stratégie, ACTED vise à réduire son empreinte carbone d'au moins 30% d'ici 2025 et 50% d'ici 2030, conformément aux

recommandations du GIEC, et à atteindre à terme la neutralité carbone pour ses opérations. Par ailleurs, ACTED va accroître ses activités sur le changement climatique et la protection de l'environnement de sorte à ce qu'elles constituent un minimum de 25% de ses programmes d'ici 2022.

La vision 3Zéro est transverse au Groupe ACTED et s'applique également aux organisations sœur d'ACTED - [Convergences](#), [OXUS](#) et [IMPACT Initiatives](#). Toutes sont engagées à rendre leurs opérations plus vertes et à mettre leur expertise unique au service de la recherche de solutions à la crise climatique. Par exemple, Convergences cherche à mobiliser différents acteurs pour diffuser les bonnes pratiques et promouvoir des approches en co-construction pour mettre en œuvre des partenariats innovants et à fort impact vers un monde 3Zéro. Les institutions de microfinance (IMF) du Groupe OXUS proposent des « produits de prêts verts » aux petits groupes de crédit et aux entreprises individuelles, et IMPACT Initiatives collecte et analyse des données sur les risques liés au climat dans des contextes vulnérables.

Contexte

Le changement climatique et l'impact environnemental des activités humaines sont au cœur de certaines des problématiques les plus complexes et les plus urgentes auxquelles le monde est actuellement confronté. Selon le dernier rapport mondial des risques du Forum économique mondial (Global Risks Report 2021), quatre des cinq risques principaux sont liés à l'environnement du fait de l'augmentation des risques de maladies infectieuses causée par la détérioration continue des habitats naturels par les activités humaines. La dégradation de l'environnement, la déforestation, la désertification et la pollution constituent une menace existentielle qui affecte déjà l'ensemble des populations et des écosystèmes de la planète. Les plus vulnérables, qui ont le moins contribué à ces bouleversements, sont les plus durement touchés. Sans une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre afin de contenir l'augmentation de la température en deçà de 2°C et si possible 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle, et sans des mesures ambitieuses et innovantes pour préserver et restaurer la biodiversité, la crise environnementale aura un impact de plus en plus négatif. Les communautés les plus pauvres et les plus marginalisées du monde seront les plus durement touchées par les effets du changement climatique et auront le moins les moyens de s'adapter et d'atténuer ses effets par elles-mêmes, ce qui limitera considérablement leurs chances d'améliorer durablement leurs conditions de vie.

Alors que la crise environnementale s'aggrave, les organisations de solidarité comme ACTED sont confrontées simultanément à un double défi. D'une part, elles doivent proposer des actions cohérentes et proactives afin de répondre à cette crise et aider les populations à être plus résilientes, à se préparer et à s'adapter à une nouvelle réalité ainsi qu'à protéger et préserver leur environnement et leurs écosystèmes. D'autre part, assumer leur part de responsabilité collective en rendant leurs opérations plus vertes pour que leur travail ne contribue pas davantage à la détérioration de l'environnement, lieu de vie et source de moyens de subsistance des populations.

La vision d'ACTED est celle d'un monde 3Zéro : Zéro Exclusion (parce que personne ne doit être laissé pour compte), Zéro Carbone (parce

que nous n'avons qu'une seule planète) et Zéro Pauvreté (parce que la pauvreté ne doit pas constituer un frein au potentiel de chacun)). Cette vision nous oblige à « passer du discours aux actes » en matière de changement climatique et d'environnement et à prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire notre empreinte carbone et environnementale, tant au niveau organisationnel qu'opérationnel, à identifier des solutions locales et mondiales au changement climatique, en priorité pour les plus vulnérables, et à développer nos programmes de lutte contre le changement climatique et de préservation de l'environnement.

Nous sommes la dernière génération en mesure d'avoir un impact positif sur le changement climatique. C'est l'occasion de nous rassembler et de façonner le monde dans lequel nous voulons vivre. Avec de bonnes intentions, une forte détermination, un engagement en faveur de la collaboration et de la co-création et guidés par les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Accord de Paris et le Cadre d'Action de Sendai, nous pouvons apporter une réponse forte à la crise climatique et des changements positifs.

Les initiatives d'ACTED jusqu'à présent

Historiquement, les programmes d'ACTED ont toujours adopté une approche de résilience pour soutenir les communautés, en conjuguant aide d'urgence, réhabilitation et développement tout au long de nos interventions afin d'assurer un développement durable. Des thématiques clé comme la gestion des risques de catastrophe en ligne avec le cadre de Sendai (Sendai Framework), la gestion intégrée des ressources naturelles, et les systèmes de production agricole adaptés au climat font partie des programmes d'ACTED depuis de nombreuses années. Par exemple, au Myanmar, ACTED a restauré des mangroves afin de réduire les risques de catastrophes induites par le climat. Dans la région de Karamoja en Ouganda, sujette à des sécheresses cycliques, ACTED a développé un système d'alerte précoce de la sécheresse (DEWS). Grâce aux principes de l'agroécologie, de l'agroforesterie, de l'agriculture verte et de la permaculture, ACTED a restauré des paysages dégradés en Somalie, en Ouganda et au Kenya, tout en produisant de la nourriture, du combustible de cuisson, des matériaux de construction et du fourrage. Dans la province indonésienne de Nusa Tenggara Timur, ACTED a promu l'agriculture de conservation dans le but de maintenir les écosystèmes des sols et de protéger les nutriments et la structure des sols dans les zones où les précipitations sont peu prévisibles. En Afghanistan, ACTED a construit plus de 130 micro-centrales hydroélectriques d'une capacité de 10 à 40 KW chacune, générant 2250 KW d'électricité par jour pour 29 000 foyers. Au Liban, ACTED a soutenu une start-up locale pour la mise en place d'un système innovant de collecte de matériaux recyclables via une application. ACTED s'appuie sur cette expérience et cherche à développer davantage ces concepts, tout en les rattachant aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en combattant les causes profondes du changement climatique et en luttant contre l'exclusion et la pauvreté. Les Déclarations de capacité d'ACTED en matière d'environnement et d'adaptation au changement climatique et en matière de réduction des risques de catastrophe passent en revue les programmes et les réalisations d'ACTED dans ces domaines au cours des dernières années.

ACTED s'engage auprès d'une grande variété d'acteurs. Nous travaillons avec les gouvernements (nationaux, infra-nationaux et locaux), le secteur privé (par exemple, les secteurs des énergies renouvelables, Tech4Dev, Tech4Good, l'agrobusiness, la microfinance et plus généralement les entreprises et les investisseurs qui recherchent l'impact social et environnemental), les organisations de la société civile locale, les bailleurs de fonds, les Nations Unies, les universités et les instituts de recherche pour faire avancer ces objectifs et construire de nouvelles collaborations. En tant qu'ONG de solidarité internationale présente dans plus de 40 pays, ACTED travaille selon la devise « Penser local, Agir global » afin de responsabiliser les communautés locales et renforcer leur capacité à répondre aux défis sociaux, environnementaux et écologiques de manière durable. ACTED a pour objectif d'identifier, de catalyser et de porter sur la scène internationale des solutions adaptées, construites sur l'ingéniosité locale. ACTED a lancé en 2008 la première plateforme de réflexion en Europe, Convergences, dont le but est de catalyser de nouvelles collaborations entre acteurs publics, privés et solidaires pour promouvoir les Objectifs de développement durable et construire un monde « Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté ». [Le Forum Mondial Convergences](#), qui rassemble chaque année plus de 5000 participants à Paris en France, et les Forums Convergences pays (Philippines, Tunisie, Myanmar, Grèce, Colombie, Niger, etc.), promeuvent l'engagement et la co-construction entre les acteurs internationaux, les citoyens et citoyennes, les autorités locales, les entreprises, les autorités publiques et les organisations de la société civile. Ces événements mettent en avant des questions relatives à la réalisation des ODD, notamment l'action climatique, et l'importance de concilier transition écologique et justice économique et sociale. En tant que membre de [l'Alliance2015](#), ACTED cherche à construire des solutions équitables aux crises climatiques avec et pour les plus touchés, à transformer les systèmes alimentaires les moins avancés, et à encourager la coopération internationale pour une solidarité et une collaboration plus efficaces.

En 2018, ACTED a introduit sa Politique de sauvegarde de l'environnement. Cette politique vise à protéger l'environnement et à réduire les risques d'impacts négatifs dans le but d'atteindre à terme la neutralité carbone. Dans cette optique, ACTED s'engage à assurer une bonne gestion environnementale dans ses opérations et dans l'ensemble de ses programmes humanitaires et de développement. ACTED s'engage à minimiser l'impact environnemental de ses opérations, tout en maintenant l'équilibre nécessaire à l'impératif d'accomplissement de son mandat. Les principes auxquels ACTED doit adhérer dans le cadre de cette stratégie comprennent, entre autres, les changements de comportement, la protection de l'environnement, la consommation durable des ressources, la réduction et l'élimination sans risque des déchets, la consommation responsable de l'énergie, l'approvisionnement durable, les voyages et les transports responsables, ainsi que des évaluations régulières de l'impact environnemental.

En 2018, conformément aux exigences de cette politique, ACTED a réalisé son premier bilan carbone fondé sur le Protocole GES (GHG Protocol) et sur ses données opérationnelles de 2017, couvrant non seulement les émissions directes résultant des équipements détenus et exploités par ACTED et de l'électricité achetée (respectivement, les émissions des Scopes 1 et 2), mais aussi les émissions provenant de la production de biens, de services et d'équipements achetés par ACTED, les déchets générés par ses opérations, les voyages professionnels, les déplacements des employés entre leur domicile et le lieu de travail, le transport et la distribution en amont (émissions du Scope 3). Selon le Protocole GES, la mesure des émissions des Scope 1 et 2 est obligatoire et celle des émissions de Scope 3 est volontaire. Les émissions de référence d'ACTED en 2017 ont été estimées à 48 795 tCO_{2e} ou 10 tCO_{2e} par employé équivalent temps plein (ETP). La majorité des émissions de GES (82%) provenait des émissions du Scope 3 associée donc aux opérations d'ACTED et à la fourniture de l'aide à ses bénéficiaires. ACTED a réalisé une nouvelle évaluation de son empreinte carbone en 2019, représentant un total de 68 851 tCO_{2e}¹ au sein desquelles les émissions du Scope 3 représentaient 79%. Depuis janvier 2021, ACTED effectue une collecte mensuelle approfondie des données de l'empreinte carbone dans tous ses pays d'intervention ainsi qu'au siège afin de mieux évaluer les opportunités de réduction et leur impact.

Sur la base des recommandations issues de la première évaluation de son empreinte carbone, ACTED a mis en œuvre une première série de mesures d'atténuation entre 2018 et 2020, dont un partenariat pour la collecte et le recyclage des déchets de bureau avec [ELISE](#), [l'approvisionnement en énergie verte](#) avec [Plüm énergie](#) au siège à Paris, et la compensation carbone de tous les vols internationaux réservés par le siège à Paris en investissant dans des unités de production de biogaz domestique au Népal en partenariat avec [atmosfair](#). En outre, chaque bureau de terrain a commencé à mettre en œuvre des plans de soutien aux actions vertes (GRASP – Green Action Support Plans) qui comprennent des initiatives telles que la solarisation des bureaux, la sensibilisation et la formation du personnel, l'interdiction du plastique à usage unique, la réduction des impressions et des photocopies, et une transition progressive vers des véhicules hybrides ou électriques, entre autres.

En 2020, ACTED s'est [formellement engagée](#), avec neuf autres ONG, [à réduire son empreinte carbone](#) d'au moins 30% d'ici 2025 et de 50% d'ici 2030, conformément aux recommandations du GIEC, et à mesurer régulièrement l'impact environnemental et l'empreinte carbone de ses actions.

Enfin, en 2020, ACTED a officiellement lancé sa vision 3Zéro et déployé sa stratégie programmatique 3Zéro, en adaptant ses activités pour mieux répondre à la crise environnementale, avec notamment l'introduction ou l'intensification d'activités dans les secteurs de l'économie circulaire, de la gestion des écosystèmes et des solutions fondées sur la nature, de l'action citoyenne pour le climat et des infrastructures durables.

La stratégie verte 2021-2025 d'ACTED

ACTED a commencé à répondre aux enjeux environnementaux déjà au cours de la période 2018-2020 avec la mise en place d'objectifs écologiques et de mesures de réduction volontaires au siège et dans les différents pays. ACTED va maintenant commencer à déployer une approche contraignante à l'échelle de l'organisation avec des actions et des objectifs spécifiques pour faire face à la crise climatique.

Grâce à cette stratégie, ACTED vise à réduire son empreinte carbone d'au moins 30% d'ici 2025 et 50% d'ici 2030, conformément aux recommandations du GIEC, et à atteindre à terme la neutralité carbone de ses opérations. De plus, ACTED va intensifier ses activités sur le changement climatique et la protection de l'environnement, afin qu'elles constituent minimum 25% de nos programmes d'ici 2022.

La stratégie verte 2021-2025 d'ACTED s'appuie sur quatre piliers et une combinaison de politiques organisationnelles et d'approches opérationnelles au siège à Paris ainsi que sur le terrain :

1. **Mobiliser** (notre personnel, nos partenaires, nos fournisseurs, nos bailleurs de fonds et l'écosystème humanitaire au sens large)
2. **Mesurer** (nos émissions de gaz à effet de serre et notre empreinte environnementale)
3. **Réduire** (notre empreinte carbone)
4. **Adapter et investir** (nos activités relatives à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de l'environnement, à la réduction de la dégradation de l'environnement et de la pollution)

Mobiliser : Le premier pilier se concentre sur « l'ancrage » de l'agenda écologique au sein de l'organisation, dans tous les départements et sur l'encouragement du personnel d'ACTED à adapter et à modifier ses comportements. Le personnel d'ACTED au siège à Paris et sur le terrain suivra une formation pour rendre les activités professionnelles quotidiennes plus durables. Depuis début 2021, ACTED développe des sessions de sensibilisation qui seront complétées par des modules de formation en ligne à partir de 2022 pour inciter le personnel à mesurer et réduire les émissions carbone. L'objectif final est d'intégrer la responsabilité climatique dans l'ADN de l'ensemble de notre personnel.

En 2021, ACTED signera la Charte des organisations humanitaires sur le climat et l'environnement, aux côtés d'autres organisations humanitaires locales, nationales et internationales, et s'engagera à intensifier ses actions pour réduire les risques et aider les populations à s'adapter aux impacts croissants des crises climatiques et environnementales, à optimiser la durabilité environnementale de ses programmes et opérations, à réduire rapidement ses émissions de gaz à effet de serre et à utiliser son influence pour déclencher des actions urgentes et plus ambitieuses en matière de climat et de protection de l'environnement, entre autres.

En 2022, ACTED révisera sa politique de sauvegarde de l'environnement afin de renforcer son engagement organisationnel et de l'aligner avec les dernières normes et développements.

ACTED travaillera avec ses partenaires pour assurer « l'engagement des entreprises » vers une gestion environnementale saine, notamment en les mobilisant pour rejoindre l'Alliance mondiale 3Zéro et signer la [Charte 3Zéro](#), le renforcement des capacités et la formation ainsi que les exigences de diligence raisonnable pour refléter cet engagement. ACTED contribuera également au développement d'un label 3Zéro pour soutenir les initiatives promouvant un monde 3Zéro, notamment celles qui luttent contre la crise climatique et environnementale.

Afin de soutenir davantage les pratiques de la chaîne d'approvisionnement verte, ACTED reconnaît l'importance de s'engager auprès des fournisseurs pour réduire les émissions indirectes de carbone. D'ici 2025, ACTED mettra en place une campagne de sensibilisation aux enjeux

environnementaux pour les fournisseurs, et introduira un cadre d'audit environnemental pour soutenir et contrôler leurs politiques et pratiques.

Avec ses partenaires, ses bailleurs de fonds, les gouvernements et d'autres acteurs partageant les mêmes idées, tant au niveau local que mondial, au sein de l'écosystème dans lequel nous opérons, ACTED plaidera pour la reconnaissance et l'intégration de la protection de l'environnement au sein des opérations humanitaires et de développement, en accord avec les objectifs de la COP21 et de la COP15, et pour la nécessité d'identifier les innovations vertes dans le secteur et d'échanger les bonnes pratiques. ACTED plaidera également auprès de ses bailleurs de fonds pour qu'ils fournissent les ressources financières et techniques nécessaires au développement de cette approche.

ACTED mobilisera continuellement les communautés bénéficiaires (plus de 20 millions de personnes en 2020) pour améliorer les comportements et faciliter l'adaptation au changement climatique (voir également le pilier Adapter et Investir), tout en rassemblant et partageant les meilleures pratiques écologiques adaptées aux contextes locaux avec, entre autres, des campagnes sur les réseaux sociaux, des mini-projets, des semaines du climat, des défis, des prix, etc.

Mesurer : Tous les deux ans au moins, ACTED mesurera son empreinte carbone en accord avec la méthodologie du Protocole GES reconnue internationalement et inclura non seulement les émissions obligatoires du scope 1 et du scope 2, mais aussi les émissions du scope 3. Le référentiel de ces bilans sera le tCO₂e total par employé équivalent temps plein (ETP) et le tCO₂e total par mètre carré. ACTED mesurera également sur une base annuelle le nombre total de tCO₂e émises pour les Scope 1, 2 et 3 par euro de revenu tel que rapporté dans ses états financiers audités. Les résultats de cet inventaire des émissions de gaz à effet de serre seront publiés et mis à disposition du public sur le site Internet d'ACTED. Afin de garantir la communication de données fiables par tous les bureaux de terrain, un processus régulier de rapports approfondis a déjà été mis en place en 2019, puis renforcé et institutionnalisé depuis janvier 2021.

En outre, ACTED pilotera l'intégration d'évaluations de l'impact environnemental dans quelques projets en cours à partir de 2021 en utilisant l'[outil NEAT+](#) et en introduisant des mesures d'atténuation des risques environnementaux potentiels appropriées. D'autres outils d'évaluation environnementale seront examinés et éventuellement pilotés tout au long de 2021-2022. Une note d'orientation complète sera développée en 2022 pour les évaluations environnementales, avec des outils recommandés couvrant les différents secteurs d'intervention d'ACTED. D'ici 2023, ACTED a pour objectif de réaliser des évaluations d'impact environnemental de manière systématique pour tous les projets nouveaux et en cours. ACTED collaborera avec d'autres acteurs internationaux et locaux pour s'assurer que les processus et outils de collecte de données sont approuvés et comparables, contribuant ainsi à une base de données mondiale plus solide à partir de laquelle les risques et opportunités environnementaux peuvent être identifiés et défendus.

Réduire : ACTED s'attellera à réduire son impact environnemental dans ses opérations d'au moins 30% d'ici 2025 et 50% d'ici 2030, conformément aux recommandations du GIEC. ACTED estime que plus de 40% de ses dépenses sont liées aux achats et autres coûts logistiques. Ainsi, le premier domaine d'action sera de « verdifier » sa logistique et sa chaîne d'approvisionnement. Un manuel de procédures logistiques révisé sera publié en 2021, soulignant déjà les efforts d'ACTED pour évoluer vers une chaîne d'approvisionnement plus durable et de plus en plus localisée. Par exemple, un « bonus vert » sera introduit dans les procédures de passation de marchés dans le but de maintenir le plus haut niveau de transparence et de rapport qualité-prix tout en choisissant des matériaux avec une empreinte carbone plus faible sur le cycle de vie. Sur la base des lignes directrices de l'UE sur les marchés publics écologiques

et d'autres guides de référence, ACTED mettra en œuvre en 2022 des notes d'orientation plus complètes sur la chaîne d'approvisionnement verte, fournissant des recommandations claires aux praticiens de terrain sur les meilleures pratiques écologiques, et des procédures opérationnelles standards pour les mettre en œuvre. En particulier, en 2021-2022, ACTED développera et commencera à mettre en œuvre une note d'orientation sur la gestion des déchets pour les entrepôts et les stocks, une note d'orientation sur la gestion responsable de la flotte de véhicules afin de réduire les émissions et la pollution dues au transport, et une note d'orientation sur la gestion des achats verts comprenant des mesures pour éviter les déchets et les emballages plastiques, promouvoir l'utilisation de matériaux recyclés et biodégradables et plus généralement l'achat d'articles ayant un cycle de vie plus long. Des supports de formation connexes destinés au personnel seront élaborés en conséquence.

En parallèle, sur la base d'objectifs quantifiés tirés des rapports globaux d'ACTED sur les émissions de gaz à effet de serre, des plans d'action détaillés de réduction de ces émissions pour la période 2022-2025 seront développés dans chaque pays et au siège d'ACTED. Ils permettront de « verdier » notre réseau de bureaux, des capitales aux bureaux de zone. Ces plans comprendront des indicateurs SMART et feront l'objet d'un rapport annuel pour chaque pays et pour le siège, afin de suivre les progrès réalisés. Les mesures proposées concerneront une gestion environnementale saine des bureaux : amélioration de la gestion de l'eau, du papier et des déchets, recyclage, utilisation propre et minimale de l'énergie (dans la mesure du possible) et optimisation des déplacements par des moyens plus écologiques. Dans un effort supplémentaire de réduction de l'empreinte carbone de nos voyages professionnels, ACTED a pour objectif d'étendre sa compensation carbone initiale et la compensation des voyages internationaux qui a été introduite en 2020 pour inclure également les trains et les hôtels d'ici 2023.

En outre, le déploiement complet de sa stratégie de transformation numérique d'ici 2023 favorisera l'automatisation des flux de travail, ce qui réduira considérablement la consommation de papier.

En conséquence, ACTED publiera en 2024 une note d'orientation technique complète sur les opérations vertes, de la conception et la mise en œuvre des projets (front office) à la gestion opérationnelle (back office).

S'adapter et investir : ACTED continuera à répondre aux catastrophes et aux urgences d'origine climatique tout en développant ses programmes d'adaptation au changement climatique pour les plus vulnérables et de protection de l'environnement. Cette stratégie est double et se concentre sur les activités programmatiques et les investissements.

En termes de programmes, ACTED a pour principe général de réduire les impacts environnementaux négatifs de ses activités et de promouvoir les actions humanitaires et de développement qui ont un impact positif sur l'environnement. Les adaptations au changement climatique et la protection de l'environnement seront intégrées dans tous les programmes existants grâce à la publication d'une note d'orientation technique complète sur les opérations vertes, de la conception et la mise en œuvre des projets à la gestion opérationnelle (voir également le pilier Réduire). Les évaluations environnementales seront progressivement introduites (voir le pilier Mesurer), ce qui conduira à des mesures d'atténuation appropriées au sein des projets en cas d'impacts négatifs potentiels sur l'environnement. Quelques exemples de cette stratégie sont présentés ci-dessous :

- ACTED soutiendra les efforts de restauration des écosystèmes et les initiatives de reforestation, en particulier dans les contextes de déplacement, dans et autour des zones et des sites d'installation.
- Dans les projets d'aide alimentaire, ACTED fournira des solutions de cuisson à faible consommation énergétique et encouragera l'utilisation

- d'aliments achetés localement et produits de manière durable.
- Dans le cadre des interventions sur les moyens de subsistance, ACTED promouvra des solutions pour éviter les mécanismes de survie qui ont un impact négatif sur l'environnement (par exemple, des fours économes en combustible pour limiter la production de charbon de bois).
- Dans les projets d'abris et d'établissements humains (settlements), ACTED promouvra l'utilisation de matériaux durables (par exemple, le bois durable, la réutilisation et le recyclage des matériaux), la conception d'infrastructures respectueuses du climat, et favorisera les énergies propres/renouvelables et les solutions d'efficacité énergétique.
- Dans le cadre des interventions en eau, hygiène et assainissement, ACTED mettra en avant autant que possible des solutions d'assainissement écologique, la réutilisation ou le recyclage des eaux usées, des solutions de collecte de l'eau pour en limiter la consommation et l'utilisation, une surveillance accrue des nappes phréatiques pour éviter les prélèvements excessifs, et le recours à des solutions d'énergie propre (par exemple solaire) pour les points d'eau tels que les forages.
- ACTED augmentera ses activités de distribution de liquidités pour renforcer les achats sur les marchés locaux et réduire le transport et la distribution des articles en nature (in-kind). ACTED plaidera pour l'intégration d'une composante environnementale dans le calcul du panier moyen.

De plus, ACTED a pour objectif d'étendre et d'augmenter son portefeuille de programmes de protection de l'environnement et d'adaptation au changement climatique à au moins 25% en 2022, contre 10% en 2020. Cela inclut en particulier les cinq domaines thématiques suivants dans le cadre de la composante Zéro Carbone de la stratégie programmatique 3Zéro d'ACTED :

1. **Économie circulaire** : ACTED soutiendra les personnes, les institutions gouvernementales, les prestataires de services, le secteur privé et les entrepreneurs sociaux, en particulier dans les zones urbaines et périurbaines, afin de concevoir des solutions pour éliminer les déchets et la pollution, réutiliser les produits et les matériaux le plus longtemps possible et régénérer les systèmes naturels. Cela permet de promouvoir une économie de la réutilisation des produits, des équipements et des infrastructures, tout en améliorant la productivité de ces ressources.
2. **Infrastructures durables** : ACTED encouragera la construction, la réhabilitation ou la modernisation des infrastructures publiques pour la production d'énergie verte ou pour une utilisation et une consommation plus efficaces des ressources. De telles infrastructures peuvent améliorer les conditions environnementales et donc la santé et la qualité de vie des populations. Elles soutiennent également une économie verte, créent des opportunités d'emploi et améliorent la biodiversité.
3. **Action citoyenne pour le climat** : ACTED s'efforce d'intégrer la responsabilité climatique dans l'ADN de toutes les parties prenantes avec lesquelles elle travaille et encourage l'écologisation des vies personnelles en promouvant des changements de style de vie, créant ainsi une dynamique de changement systémique pour atténuer le changement climatique et la dégradation de l'environnement.
4. **Gestion collaborative et résiliente des écosystèmes** : ACTED vise à s'assurer que les écosystèmes et les ressources naturelles sont régénérés, consommés et protégés de manière plus durable afin que les populations locales puissent en bénéficier de manière responsable pour répondre à leurs besoins tout en préservant les écosystèmes pour les générations futures.
5. **Opportunités économiques inclusives** : ACTED soutiendra une croissance économique inclusive distribuée équitablement au sein de la société et qui crée des opportunités pour tous en s'assurant que chacun puisse disposer des compétences et des capacités

adéquates pour accéder aux moyens de subsistance disponibles, et que les marchés soient en mesure de pourvoir des opportunités d'emploi décent ou d'auto-emploi pour les personnes non qualifiées, semi-qualifiées et qualifiées, en particulier dans les milieux urbains et périurbains.

ACTED s'assurera également que tous les pays mettent à jour et alignent leur programme stratégique national avec la vision 3Zéro, et mettent en avant par pays les domaines prioritaires pour les projets environnementaux et verts. Le nombre de projets alignés sur la stratégie verte d'ACTED sera suivi au moment de la signature des subventions par le Pôle de Gestion des Subventions d'ACTED, en identifiant le domaine programmatique de chaque projet et le pourcentage de financement de chaque projet dans chacun des domaines programmatiques d'ACTED. Cela permettra à ACTED de suivre la progression annuelle de l'augmentation de nos programmes verts.

ACTED alignera ses programmes verts sur les plans et stratégies nationaux pertinents et soutiendra les gouvernements dans la mise en œuvre des Plans Nationaux d'Adaptation (PNA) qui visent à identifier les besoins d'adaptation à moyen et long terme des pays en développement, des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) qui indiquent les efforts pour réduire les émissions nationales de gaz à effet de serre et s'adapter aux impacts du changement climatique et des Stratégies de Développement à Faible Emission de Gaz à Effet de Serre (LT-LEDS) à long terme qui définissent les étapes nécessaires à la décarbonisation complète de chaque secteur.

La transition et l'expansion des activités vertes pour atteindre 25% d'ici 2022 se feront par l'utilisation d'investissements qui peuvent soutenir cette transition, à la fois au niveau opérationnel et par la collecte de fonds pour les projets. Cela se fera de plusieurs manières :

ACTED investit déjà dans le développement de ses initiatives phares, en particulier THRIVE et la Maison 3Zéro, deux programmes qui visent à répondre aux enjeux du changement climatique. THRIVE est une approche holistique pour la résilience des communautés dans les zones de pâturage fortement affectées par le changement climatique, qui soutient des solutions fondées sur la nature pour la restauration des paysages et le développement économique vert des communautés agricoles, pastorales et agro-pastorales. La Maison 3Zéro est un espace collaboratif physique ou numérique qui servira à multiplier et accélérer les innovations et les solutions par des acteurs locaux. La nature multidimensionnelle des problèmes sociaux exige une mise en réseau multisectorielle active et innovante. La Maison 3Zéro constituera un centre unique de mise en relation de différents acteurs de tous les secteurs comme des entreprises sociales, des organisations de la société civile et autres acteurs du changement, en les mobilisant pour qu'ils participent à la transition écologique et à la transformation numérique vers un monde Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté. Le développement de ces initiatives phares axées sur l'environnement permet d'affiner nos outils techniques et nos partenariats pour répliquer ces initiatives à grande échelle et faciliter leur adoption et leur adaptation au niveau national.

D'ici 2025, au moins un des programmes environnementaux d'ACTED sera soumis à un système de certification de crédits carbone permettant de transformer la réduction et la suppression d'émissions de gaz à effet de serre en crédits carbone.

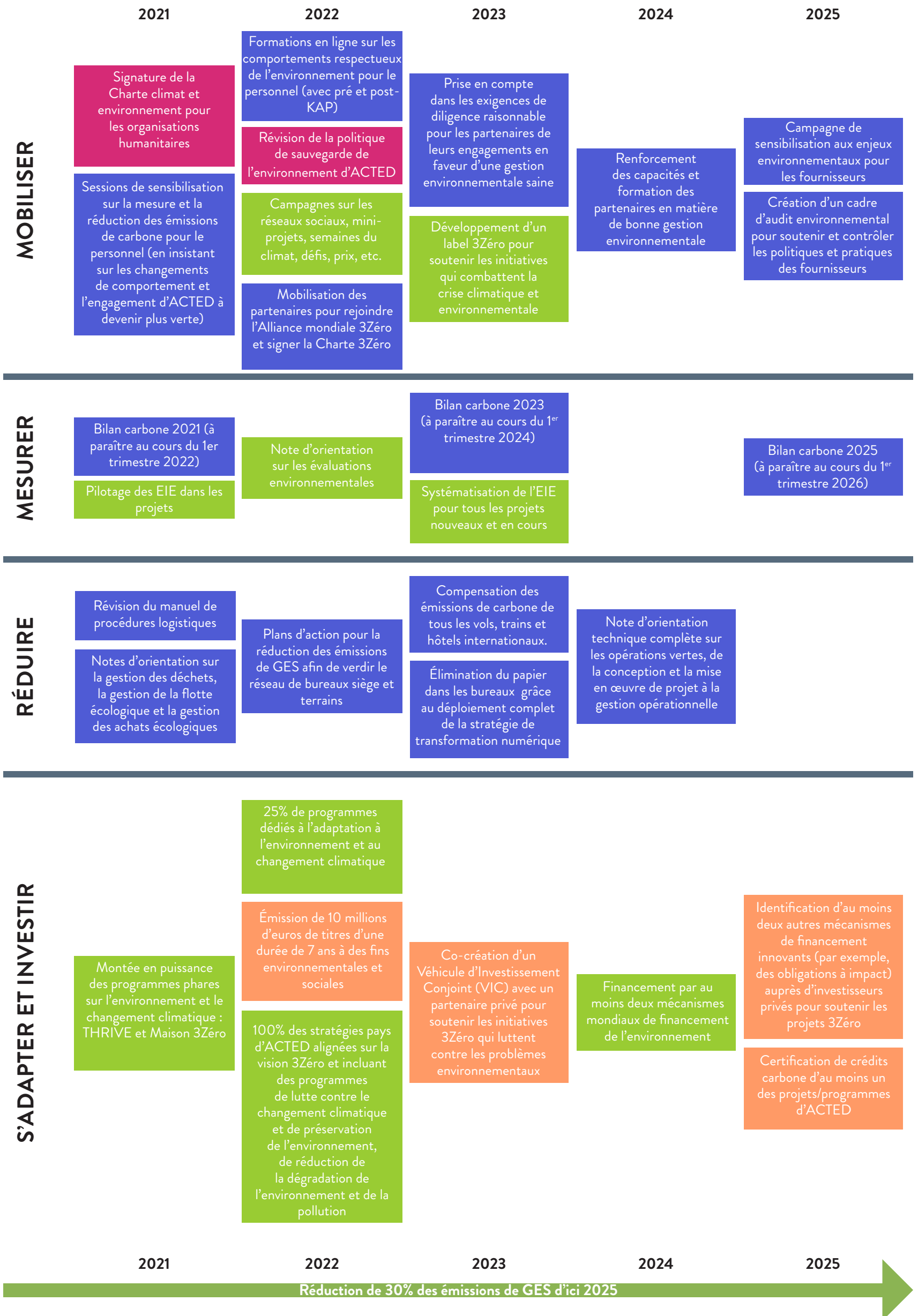
ACTED se rapprochera des mécanismes de financement internationaux innovants comme les fonds climatiques, qui peuvent soutenir l'expansion des domaines de programmation verte ci-dessus. ACTED a pour objectif de recevoir des financements d'au moins deux mécanismes mondiaux de financement climatique d'ici 2024.

Dans le cadre de sa stratégie financière et d'investissement, ACTED a levé plus de 35 millions d'euros d'actions et d'obligations solidaires auprès d'investisseurs privés institutionnels français à la recherche de rendements financiers et extra-financiers, afin de préfinancer les projets financés par des subventions, d'investir dans sa stratégie de développement organisationnel et de soutenir les micro-entrepreneurs/tes via le réseau de microfinance OXUS. La dernière levée de fonds de [4m€ de parts sociales](#) en 2019 avec une maturité de 7 ans est utilisée pour soutenir le plan stratégique 3Zéro 2020 d'ACTED mettant spécifiquement l'accent sur (i) le préfinancement de projets faisant l'objet d'un « paiement au résultat » financés par des bailleurs de fonds institutionnels ; (ii) l'octroi de prêts aux micro-entrepreneurs/tes en Asie centrale via son instrument de microfinance, [OXUS](#). Les marges générées seront progressivement réinvesties dans la réalisation de l'objectif social et environnemental d'ACTED en cofinçant la transition 3Zéro, notamment la mise en œuvre de la stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ACTED, le renforcement et la transformation progressive du back-office de l'organisation (personnel, transformation numérique, protection des données, espace de bureau) et le développement de la plateforme numérique 3Zéro et des Maisons 3Zéro afin d'identifier et de faire résonner les solutions locales pour répondre aux problèmes sociaux et environnementaux. Sur la base de cette expérience, ACTED vise à :

1. Émettre 10 millions d'euros de titres d'une maturité de 7 ans à des fins environnementales et sociales en 2022 :
 - Continuer à financer la transition 3Zéro de l'organisation ;
 - Refinancer et développer le portefeuille de microcrédits verts et sociaux d'OXUS en Asie centrale, qui aide les entrepreneurs/tes et les petites et moyennes entreprises à rendre leurs activités, produits et services plus écologiques ;
 - Préfinancer les actions humanitaires et de développement axées sur l'environnement et investir dans des programmes de solutions fondées sur la nature qui peuvent générer des crédits carbone.
2. Co-crée d'ici 2023 un Véhicule d'Investissement Conjoint (VIC) avec un partenaire privé pour soutenir les initiatives 3Zéro pour le développement environnemental et économique.
3. Rechercher d'autres mécanismes de financement innovants tels que les obligations à impact pour soutenir les projets 3Zéro : investissement d'un investisseur privé à impact remboursé avec des intérêts calculés sur le résultat d'un projet évalué de manière indépendante.

Feuille de route

Action au niveau politique
Action opérationnelle
Action programmatique
Action au niveau des investissements



Réduction de 30% des émissions de GES d'ici 2025



